

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2236

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 53

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« territoires français ultramarins »,

les mots :

« outre-mer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.